

# CREER UNE EQUIPE DE PROJET

## 1. Méthode

Méthode

- ⇒ Il s'agit de constituer un **Groupe de Projet équilibré d'une douzaine de personnes**, réunissant dans l'idéal pour une petite moitié des personnels :
  - 1 personnel de direction, 2 enseignants, 1 éducateur, 1 non enseignant et pour le reste, 5/6 lycéens et étudiants, garçons et filles, de différentes classes.
  - On donnera peut être une place privilégiée aux élèves les plus jeunes pour qu'ils puissent participer au projet le plus longtemps possible.
- ⇒ Le rôle du groupe de projet est de **mettre en œuvre le projet** pendant toute sa durée.  
Il a une fonction d'information permanente dans l'ensemble de l'établissement.  
Il a un **rôle actif**
  - dans la phase d'évaluation du pouvoir d'initiative des élèves pendant la première année,
  - dans l'innovation qui sera implantée pendant l'année 2,
  - dans la formalisation des résultats pour développer une charte du pouvoir d'initiative des élèves (empowerment) dans les lycées agricoles pendant l'année 3.
- ⇒ L'équipe se **réunit régulièrement une fois tous les 15 jours**, plus ou moins brièvement selon les besoins, pour faire le point et participer aux échanges d'informations sur le site EPIC.
- ⇒ A l'occasion de ses réunions, **elle définit son planning, se partage les tâches** en fonction des objectifs fixés avec le groupe de coordination du projet, analyse les résultats des enquêtes au niveau de l'établissement et **rend compte de ses réflexions dans son portfolio**.
- ⇒ Il est bon qu'un membre de l'équipe de **direction** participe, au moins ponctuellement, aux activités du groupe de projet parce qu'il concerne l'organisation éducative de l'établissement ; il importe cependant que les personnels en position hiérarchique veille à ce que le débat soit libre, en dehors de tout contrôle hiérarchique a priori.

## 2. Techniques d'animation

Techniques

- ⇒ Recruter le groupe sur la base du **volontariat après une large campagne d'information** sur les objectifs du projet, en faisant clairement référence aux conditions contractuelles.
- ⇒ **Découvrir les attentes de chacun** des membres du groupe pour bien clarifier les rôles et les besoins.
- ⇒ **Analyser la situation au sein de l'établissement** pour caractériser les enjeux du projet au niveau local
- ⇒ **Etablir un dispositif rigoureux mais en adaptant le cahier des charges et le calendrier de travail** aux besoins et aux spécificités de l'établissement.
- ⇒ **Archiver méthodiquement** le courrier, les documents et les comptes-rendus de réunion dans le portfolio.
- ⇒ **Le portfolio est sous la responsabilité de l'animateur du groupe de projet**

### 3. Conditions requises pour démarrer

- ⇒ **Accord du conseil d'administration d'établissement**
- ⇒ **Information des autres conseils** concernés ex. le conseil des délégués élèves en France, l'association des élèves, le conseil des enseignants...
- ⇒ Groupe de **12 personnes environ + un responsable**
- ⇒ Groupe **pluri - catégoriel personnels/ élèves**
- ⇒ Le correspondant local est responsable du fonctionnement du groupe de projet et de ses obligations contractuelles : comptes rendus, tenue du portfolio, des listes d'émargement, des justificatifs du temps de travail sous couvert du chef d'établissement.

### 4. Outils

- ⇒ Un **portfolio** dans lequel le groupe archive tous les documents relatifs au déroulement de la démarche
- ⇒ Une **liste d'émargement** pour chaque réunion
- ⇒ Un **planning et un relevé du temps de travail** consacré au projet, précisant le jour, le temps et l'activité mise en œuvre
- ⇒ Une **grille d'analyse de la situation de départ**
- ⇒ Des **outils de régulation**